



# Formation Initiale

## Prévention du Risque Animalier

### Objectif de Formation :

- Acquérir l'ensemble des connaissances générales (sites aéroportuaires, aéronefs et espèces animales) et techniques nécessaires à la mise en œuvre des mesures passives et actives de prévention du risque animalier.

### Contenu de la formation :

- 28 heures réparties sur 1 semaine.
- En partenariat avec une société spécialiste reconnue de la prévention du risque animalier (Airtrace, société Suisse).
- Évaluation et certification.

### Indicateurs qualité :

- Pourcentage de réussite 2020 : 100 %
- Indice de satisfaction 2020 : 90,50 %

# FORMATION INITIALE PRÉVENTION DU RISQUE ANIMALIER

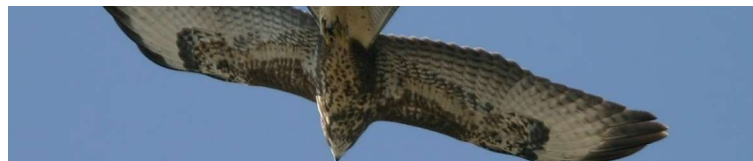


## Objectifs de Formation :

- Connaître la faune et les mesures de gestion et de prévention associées dans un contexte aéroportuaire.
- Mettre en œuvre les mesures actives de prévention du risque animalier.

## Programme :

- 14 h de théorie en lien avec les objectifs de formation.
- Manipulation et tirs au fusil de chasse en ball-trap (licence et assurance incluses).
- Parcours faune et véhicule d'intervention.
- Manipulation et tirs au pistolet avec différentes cartouches (à blanc, fusées diverses, capa, etc.).
- Utilisation du matériel de capture.
- Récolte et conditionnement des restes de faune en cas d'intervention pour choc animalier.



## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Annexe 14 (volume 1) à la convention relative à l'aviation civile internationale : normes et pratiques recommandées pour les aérodromes (édition 2016 – 7ème édition)
- Manuel des services d'aéroport (document 9137) – Partie 3 : prévention et atténuation du risque faunistique (édition 2012)
- Règlement dans le domaine des aérodromes, de la gestion du trafic aérien et des services de navigation aérienne (EASA N° 1108/2009)
- Code de l'aviation civile et divers arrêtés relatifs à la prévention du risque animalier

## PRÉREQUIS

Personnel engagé pour assurer la prévention du péril animalier sur un aéroport.  
Familiarisation avec le milieu aéroportuaire.  
8 PERSONNES MAXIMUM PAR SESSION

**Lieu :** Aéroport AUCH-GERS—32000 AUCH

**Délais d'accès :** selon planning

**Accessibilité personnes handicapées :** public non concerné

## PÉDAGOGIE

L'apprenant est considéré comme un véritable acteur et un partenaire essentiel dans la gestion de ses connaissances et dans le développement de ses compétences.

Alternance de cours en salle et sur le terrain, d'échanges, d'ateliers de mises en situation et d'études de cas en tenant compte de la progression individuelle et collective des apprenants.

## LES PLUS EFORSA & AIRTRACE

- Les formateurs AIRTRACE, professionnels exerçant à longueur d'année sur le terrain les activités enseignées..
- Accueil, intégrité et compétence de l'ensemble des équipes d'EFORSA

